

ENQUETE PUBLIQUE**DECRET DU 5 FEVRIER 2015 RELATIF AUX IMPLANTATIONS
COMMERCIALES**

Concerne la demande de la S.A. KALE siégeant rue Jules des Essarts, 2 à 6200 Châtelineau en vue d'obtenir le permis intégré (permis d'implantation commerciale et permis d'urbanisme) pour la rénovation et l'agrandissement d'un supermarché INTERMARCHE.

Adresse : Rue Jules des Essarts, 2 à 6200 Châtelineau

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale à partir du :

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
08/04/2024	15/04/2024	Administration communale Service Urbanisme Rue Gendebien, 59 6200 Châtelineau 29/04/2024 à 16 heures	Ville de Châtelet Collège communal Rue Gendebien, 55 6200 Châtelineau

Le Collège communal,

porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande sus-mentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable, sauf le mardi, pendant les heures de service, ainsi que le jeudi de 17h00 à 20h00.

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après 17h la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de Monsieur Axel COLLIGNON (071 / 243 269) ou Monsieur Pol MICHEL (071 / 244 539)

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

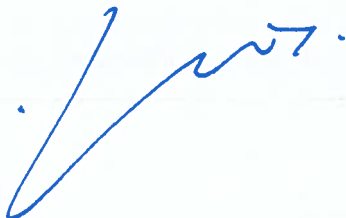
Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès du :

- ^ Demandeur.
- ^ Collège communal ou de l'agent délégué à cet effet.
- ^ Fonctionnaire des implantations commerciales : Service Public de Wallonie – Direction des implantations commerciales – Boulevard Cauchy, 43-45 à 5000 Namur – Tél. : 081 / 33 40 00
- ^ Fonctionnaire délégué: Service Public de Wallonie – Direction Générale Opérationnelle de l'Aménagement du Territoire, Logement, Patrimoine et Energie – rue de l'Ecluse 22 à 6000 Charleroi – Tél. : 071 / 65.48.80.

L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique est le Collège communal.

Le projet fait l'objet d'une étude d'incidence sur l'environnement.

Le Directeur général,



Christophe LANNOIS

Pour le Bourgmestre,
L'Échevin délégué,
(délégation du 11/12/2018)



Marc VANDENBOSCH